

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Procès-verbal d'une séance régulière du Comité consultatif en Environnement (CCE) de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, tenue le 24 janvier 2023, à 19h au 765, chemin Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec), J0R 1B0.

Sont présents : messieurs Serge Pronovost (en visioconférence) et Joël Mercier ainsi que mesdames Ginette Grenier, Julie-Marc Aurèle, Virginie Lupan et Stéphanie Duchesne.

Est absent : monsieur Sylvain Harvey

À 19h10, la présidente déclare la séance ouverte.

1. Adoption de l'ordre du jour

Les points 3.1 et 3.2 sont reportés à une séance ultérieure. Un point 5.4 est ajouté concernant la gestion des barrages. Un point en 6.1 est ajouté concernant la fin des mandats.

Il est proposé par Stéphanie Duchesne, appuyé par Julie-Marc Aurèle et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 19 décembre 2023
3. Suivis
 - 3.1 Projet de politique d'accès à l'eau – retour séance 9 novembre
 - 3.2 Suivi du projet fond environnemental – Lac Canard (remis)
 - 3.3 Calendrier des rencontres CCE 2023
 - 3.4 Projet annulé - Jeu d'eau au Parc Henri-Piette
 - 3.5 Suivi enjeux liés aux sentiers dans les forêts
 - 3.6 Suivi des projets d'aménagements
 - 3.7 Suivi des communications
4. Règlementation
 - 4.1 Projets de règlements 1001-38-2023
 - 4.2 Projets de règlements 1004-10-2023
 - 4.3 Projets de règlements 1004-09-2022 et 1003-02-2022
5. Affaires nouvelles
 - 5.1 Évaluation environnementale de Site Phase II – site CÉillet
 - 5.2 Analyses des contraintes biophysiques du territoire
 - 5.3 Bilan plan de travail 2022 – Service environnement
 - 5.4 Gestion des barrages à forte contenance

6. Varia –
 - 6.1 Fin des mandats de deux membres du CCE
7. Dépôt de documents

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2. Adoption du
procès-verbal du
19 décembre 2022**

Il est proposé par Serge Pronovost, appuyé par Joël Mercier et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du Comité consultatif en Environnement du 19 décembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Suivis

**3.1 Projet de
politique d'accès à
l'eau – retour
séance 9
novembre**

Ce point est remis à une séance ultérieure en raison de l'absence d'avancement du dossier causé par les enjeux budgétaires de la Municipalité.

**3.2 Suivi projet
fond
environnemental –
Lac Canard**

Le rapport final de Mme Mulligan n'ayant pas été reçu à ce jour, ce point est remis à une séance ultérieure.

**3.3 Calendrier des
rencontres CCE
2023**

Le calendrier des séances du CCE pour l'année 2023 a été présenté et accepté par les membres du CCE. Ce dernier sera transmis à tous les membres par le secrétaire.

**3.4 Jeu d'eau –
Parc Henri-Piette**

Le secrétaire mentionne qu'une subvention avait été obtenue en 2021-2022 pour la mise en place d'une aire de jeux d'eau au Parc-Henri-Piette. Ce projet a ensuite été annulé par résolution du conseil en décembre 2022.

Les membres déplorent que le CCE n'a pas été consulté sur le projet. Ils réitèrent que le CCE devrait être consulté pour tout projet municipal ayant un impact environnemental. Le projet de jeux d'eau aurait pu être intégré au projet de politique d'accès à l'eau et de ce fait, le CCE aurait été consulté.

3.5 Suivi enjeux liés aux sentiers dans les forêts

À la suite de discussion sur le sujet, les membres du CCE désirent approcher le comité responsable de l'élaboration du plan de pérennisation des sentiers patrimoniaux des Laurentides afin que ce comité puisse venir présenter leur projet au CCE, discuter des enjeux sociaux, économiques et environnementaux liés aux sentiers.

Le secrétaire se propose également de faire un compte rendu de la gestion des sentiers de certaines Municipalités, spécialement au niveau des ententes avec les propriétaires privés. Les ententes signées à Sainte-Anne-des-Lacs avec certains propriétaires privés seront également considérées.

3.6 Suivi des projets d'aménagement

À la suite de discussions, les membres du CCE recommandent qu'ils soient mis au courant des projets d'aménagement des terrains municipaux de la Municipalité, et ce, afin d'en faire un suivi, d'évaluer les enjeux environnementaux de ces projets et d'émettre des recommandations.

Le secrétaire énonce qu'actuellement, les principaux projets sont liés au réaménagement du site de sable et sel ainsi qu'au plan de réaménagement du Parc Henri-Piette qui sera intégré au Plan directeur des Parcs et sentiers à venir.

3.7 Suivi des communications

Le CCE désire rappeler les demandes de rencontrer le conseil municipal en février, énoncées aux procès-verbaux des mois d'octobre et décembre. Tel que mentionné au procès-verbal de décembre, l'objectif de la rencontre est de favoriser les échanges avec les membres du conseil et de permettre au CCE de contribuer activement aux réflexions touchant l'environnement.

D'autres part, Mme Ginette Grenier se propose de communiquer avec M. Raymond, président du comité consultatif en urbanisme afin d'organiser une rencontre commune entre les deux comités.

4. Règlementation

4.1 Projets de règlements 1001-38-2023

Le secrétaire explique le contexte du règlement 1001-38-2023 dont l'avis de motion et le dépôt ont été réalisés lors du conseil municipal du mois de janvier dernier.

À la suite des discussions, les membres du CCE recommandent que la Municipalité examine l'opportunité de modifier le projet de règlement afin de permettre la possibilité des coupes d'arbres liées uniquement au contrôle de la propagation importante et néfaste de maladies infectieuses et d'établir les conditions inhérentes à cette coupe d'arbres.

4.2 Projets de règlements 1004-10-2023 Le secrétaire explique le contexte du règlement 1004-10-2023 dont l'avis de motion et le dépôt ont été réalisés lors du conseil municipal du mois de janvier dernier.

À la suite des discussions, les membres du CCE recommandent au conseil municipal d'adopter le règlement tel que présenté.

4.3 Projets de règlements 1004-09-2022 et 1003-02-2022 Le secrétaire explique le contexte des règlements 1004-09-2022 et 1003-02-2022 dont l'avis de motion et le dépôt ont été réalisés lors du conseil municipal du mois de janvier dernier.

Présentation du règlement sur le bruit de la MRC – transmettre le règlement aux membres

À la suite des discussions, les membres du CCE recommandent au conseil municipal d'adopter le règlement tel que présenté.

5. Affaires nouvelles

5.1 Évaluation environnementale de site Phase II – site Cillet dépotoir Le secrétaire présente les grandes lignes du rapport dont les plans d'échantillonnage ainsi que les recommandations énoncées.

Considérant que le rapport est récent et complexe, les membres du CCE reportent l'étude de ce dossier au mois de mars afin de connaître les commentaires des membres du conseil municipal au rapport et des décisions qui en suivront.

5.2 Analyses des contraintes biophysiques du territoire Les membres du CCE ont pris connaissance de l'existence du rapport du Groupe Hémisphère sur l'analyse des contraintes biophysiques du territoire de la Municipalité.

Le secrétaire explique que ce rapport provient d'un mandat octroyé à la firme Groupe Hémisphère dans le cadre du processus de réfection des outils de planification portant sur la gestion du territoire de la Municipalité, notamment le Règlement de contrôle intérimaire. Le mandat avait comme objectif principal d'intégrer les connaissances sur les données physiographiques et écologiques du territoire dans le processus du contrôle intérimaire par l'entremise d'une analyse des contraintes d'aménagement et de conservation inhérentes au territoire.

Compte tenu de l'ampleur du rapport et des multiples notions et recommandations énoncées, le secrétaire préparera une présentation des tenants et aboutissants du rapport lors de la séance du mois de février.

5.3 Bilan plan de travail 2022 Le secrétaire transmettra le bilan 2022 du plan de travail du Service de l'environnement aux membres du CCE par courriel.

6. Varia

6.1 Mandate des membres Le secrétaire indique que les mandats de deux membres du CCE, soient M. Serge Pronovost et Ginette Grenier, sont arrivés à échéance le 31 décembre 2022.

Les membres du CCE recommandent que ces mandats soient reconduits pour deux autres années. Le renouvellement de leur mandat permettrait au CCE une efficacité et efficience accrue dans l'analyse des dossiers importants en cours, tels que la révision règlementaire et l'accès à l'eau

7. Dépôt de documents

8. Levée de la séance L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare la séance levée à 22 :00, proposé par Virginie Lupan et secondé par Stéphanie Duchesne.

| Tableau des suivis | |
|---|------------|
| Suivi des demandes de rencontres des membres du conseil municipal | G Grenier |
| Mise à jour de l'avancement des puisards au cours de l'année 2023 | M Langlois |

Ginette Grenier
Présidente

Mathieu Langlois
Secrétaire